

**PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES DOSSIERS
QUI SONT CITÉS À PROCÈS DONT L'OPTION EST JUGE ET JURY**

POUR MONTRÉAL :

1. Fixer le dossier à la **première date disponible**, soit à l'**ouverture du terme** ou au **rôle complémentaire**.
2. Advenant le cas où **les procureurs ne sont pas disponibles à la première date disponible**, appeler au bureau de la coordination au IP **53160** ou **52291** pour obtenir une date;
3. Advenant le cas où vous ne pouvez pas joindre la coordination, veuillez fixer le dossier un vendredi, *pro forma*, salle 6.02, **AVANT** la première date disponible d'ouverture de terme ou de rôle complémentaire. Si le dossier est fixé un vendredi, il est **IMPORTANT** de transmettre un courriel au bureau de la coordination afin de nous informer qu'un nouveau dossier d'assise a été cité à procès. (coordination-criminelle.montreal@judex.qc.ca).

POUR LES AUTRES DISTRICTS :

1. Fixer le dossier à la première date disponible, soit à l'ouverture du terme ou au rôle complémentaire.

ET

2. Le procureur de la couronne communiquera avec le bureau de la coordination pour nous informer qu'un nouveau dossier d'assise a été renvoyé à procès devant la Cour supérieure.

Dans tous les cas, le bureau de la juge coordonnatrice pourra devancer le dossier à une date qui convient aux parties afin d'éviter des délais.

Merci à tous de votre collaboration.

Johanne St-Gelais,
Juge coordonnatrice de la Cour supérieure
Chambre criminelle et pénale

Annie Beaudry, Technicienne en droit : 514-393-2191 IP 53160
Elvira Beltran, Adjointe de l'honorable Johanne St-Gelais : 514-393-2148 IP 52291